

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

2017-05

DU CM : REUNION du 13 octobre 2017

Le Conseil municipal s'est réuni en assemblée ordinaire à la salle de la Mairie, sous la présidence du Maire Franck BELTRAME, le treize octobre 2017, à 20 heures 30, à la Mairie de SIONVILLER.

Date de la convocation : 07.10.2017

Etaient présents : Mrs FRANCK BELTRAME, REGIS BUTLINGAIRE, CHRISTIAN DARNOIS, JEAN PIERRE DEVOISE, JEAN LUC GRAVEL, JOSEPH JACOBS, STEPHANE KOUIDER, PATRICE MARQUIS et Mme PATRICIA MALGRAS.

Etaient absents : SYLVIE CURIN, ERIC ROMAC (excusés)

Procuration donnée : Eric ROMAC a donné pouvoir à Jean Pierre DEVOISE

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de voix : 10

Le quorum étant atteint, Mme MALGRAS Patricia a été désignée comme secrétaire de séance.

- **ASSAINISSEMENT : CONVENTION ASSISTANCE TECHNIQUE POUR 4 ANS**

- **DELIBERATION N°29**

- Le conseil, après délibération décide de ne pas reprendre cette convention vue que la CCS reprend la compétence au 01.01.2018.

- Décision prise à l'unanimité, soit 10 voix pour

- **ASSAINISSEMENT : suivi des enquêtes publiques et état d'avancement des travaux**

- **DELIBERATION N°30**

- Les travaux avancent correctement.

- Enquête publique pour le zonage assainissement est maintenant terminée.

- Enquête publique parcellaire concernant les droits de passage dans les terrains est en cours.

- A l'unanimité

- **ONF : programme de coupes 2018 et bois aux habitants**

- **DELIBERATION N°31**

- Le conseil autorise l'ONF à, procéder au martelage des parcelles (1-2-3) et accepte le mode de vente proposé.

- Cession de bois aux habitants : 7€ soit pas d'augmentation.

- A l'unanimité

- **SDAA54 : demande d'entrée et de retrait**

- **DELIBERATION N°32**

- Vu le Code Général des Collectivité Territoriales, notamment ses articles L5211-18, L5211-19 et L5211-20 qui définissent les modalités d'admission et de retrait des collectivités d'un syndicat,

- Vu les statuts du SDAA 54,

- Vu la délibération n°18-2017 du SDAA 54 du 4 octobre 2017,

- Après avoir pris connaissance des explications fournies par le Maire,

- Après en avoir délibéré :

- DECIDE

- D'accepter à l'unanimité, à 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- les demandes d'entrée dans le SDAA 54 de :

- VILLERS-EN-HAYE

- les demandes de sortie du SDAA 54 de :

- AINGERAY • AVRAINVILLE • CRION • FONTENOY-SUR-MOSELLE • FRANCHEVILLE • GONDREVILLE • JAILLON

- SEXEY-LES-BOIS • VELAINE-EN-HAYE • VILLEY-SAINT-ETIENNE

- Les demandes de modification de périmètre de la communauté de communes Terre Lorraine du Longuyonnais avec la sortie de :

- BOISMONT (déjà adhérente au SDAA 54 avec le syndicat intercommunal d'assainissement et d'épuration de BoismontMercy le Bas) • SAINT-JEAN-LES-LONGUYON • VILLERS-LE-ROND Le conseil accepte les entrées (Villers en Haye) et sorties prévues.

- A l'unanimité

- **INTERSECTION ENTRE D160 ET D108**

- **DELIBERATION N°33**

- Suite à la demande des habitants, au vu de la dangerosité du carrefour, le Maire propose la pose de 2 stops.

- Après vote à bulletin secret, le conseil décide de mettre un stop route de crion et un stop route de croismare. 8 oui et 2 non.

- Décision prise à la majorité.

- **Questions et infos diverses**

- **Chaussée** : un panneau 30 a été apposé devant une propriété privée, cela prête à confusion. Un courrier sera fait à la personne concernée.

- **Chaussée** : idée donnée par un conseiller pour réduire la chaussée route de crion afin de limiter la vitesse

- **Etang** : l'ALPP demande à ce que la commune prenne en charge le nettoyage des roseaux.

Fin de la séance 22h35

Le Maire, Franck BELTRAME

Liste des membres présents et signatures

Franck Beltrame	Jean-Pierre Devoise	Patricia Malgras
Régis Butlingaire	Jean-Luc Gravel	Patrice Marquis
Sylvie Curin (absente)	Joseph Jacobs	Eric Romac(absent)
Christian Darnois	Stéphane Kouider	
TRANSMIS S. PREF : 16.10.2017		
AFFICHEE A LA PORTE DE LA		
MAIRIE : 16.10.2017		